



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

hépatite C

Question écrite n° 35924

Texte de la question

M. Christian Kert attire l'attention de Mme la secrétaire d'Etat à la santé et à l'action sociale sur la mise en place du plan national de lutte contre l'hépatite C impliquant, la prise en charge des malades. Pour ce faire, le plus grand nombre de nos concitoyens doit être tenu informé des possibilités de dépistage. Aussi, il lui demande si l'expérience actuellement menée dans le Val-de-Marne, à savoir la création d'un centre de dépistage dont l'ouverture a été annoncée sur les bordereaux de remboursement de la sécurité sociale, peut être étendue à l'ensemble de nos départements. Ce moyen d'information simple permettrait d'inciter les assurés sociaux à se soumettre à un test de dépistage.

Données clés

Auteur : [M. Christian Kert](#)

Circonscription : Bouches-du-Rhône (11^e circonscription) - Union pour la démocratie française-Alliance

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 35924

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : santé et action sociale

Ministère attributaire : santé, famille et personnes handicapées

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 11 octobre 1999, page 5864